



CONCERNANT L'ABSENCE OU LA MAUVAISE COUVERTURE MOBILE (Téléphonie et/ou Accès Internet)

LES SERVICES DE LA PREFECTURE NOUS INFORMENT

le Gouvernement a mis en place une plateforme de traitement destinée aux élus

**Ainsi, si vous êtes concernés par des problèmes,
nous vous invitons à le signaler
par courrier (mairie 19500 Collonges-la-Rouge)
ou courriel (mairie@collonges-la-rouge.fr).**

Merci de préciser :

- la fréquence (permanent/fréquent/occasionnel/saisonnier/...)
- les circonstances (l'été/en période d'intempéries/en soirée/...)
- le niveau du problème (perturbations ponctuelle / gênant : l'interlocuteur doit répéter ses phrases pour être compris / très perturbé / totalement inintelligible : impossible d'identifier son interlocuteur)
- les types d'appareils et les modèles commercialisés.

D'autre part, certains administrés nous ont signalé des problèmes de téléphonie et/ou d'accès internet sur leur poste fixe ...

Il est conseillé de contacter le 3900 (ORANGE)

ou de prendre contact avec votre opérateur qui fera remonter l'information à la cellule "orange).

Il est important d'effectuer ces démarches ... la fibre devrait être déployée sur le territoire d'ici 2020 ... en attendant ... Orange pourrait intervenir sur le réseau pour améliorer la qualité de réception !!!